

# Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 29 mars 2018

**Présents :** Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Lionel Dusserre, Claude Vignon, Laurent Benoit, Jean Vignon, Andrée Séquier, Philippe Desfeux, Giovanni Caddedu, Virginie Dal Pra

**Excusé :** Gilles Couiller, Jean-Yves Wiss

Monsieur le maire présente une pensée pour les victimes de l'attentat de l'Aude et la femme victime d'un acte antisémite assassinée à Lyon. Il précise que les membres du conseil sont réunis pour pratiquer un acte démocratique qui va à l'encontre du djihadisme et de la sharia.

## Délibérations du conseil

→ Location de l'appartement communal dans l'immeuble de la poterie à M. Boris Philibert.

Voté à l'unanimité.

→ Location du cabinet paramédical sous l'hôtel du Vercors à M. Julien Ughetto, kinésithérapeute.

Voté à l'unanimité.

→ Le marché public de fourniture pour la pose et installation de toilettes sèches sur l'aire de pique-nique de Nora est terminé. Suite à l'analyse des offres, l'entreprise Kazuba est retenue pour un montant de 11 189 € HT et une installation en juin.

Voté à l'unanimité.

→ **Vote des taxes locales :** le conseil décide le maintien des taux de 2017 en 2018.

Taxe d'habitation : 10,79 %

Taxe foncière sur le bâti : 8,65 %

Taxe foncière sur non bâti : 14,52 %

Voté à l'unanimité

→ **Présentation du Compte Administratif 2017 du budget Lotissement La Chicoune**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 811,42 €	0 €
Investissement	0 €	0 €
Report 2016 (fonct.)	70 121,91 €	0 €
Report 2016 (Invest.)	0 €	0 €
Total	74 933,33 €	0 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2017 sont votés à l'unanimité.

➔ **Présentation du Budget Primitif 2018 du lotissement La Chicoune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
155 310 €	0 €	155 310 €

Un 2<sup>e</sup> terrain a été vendu, 2 restent à vendre.

*Le Budget Primitif 2018 du lotissement La Chicoune est voté à l'unanimité.*

➔ **Présentation du Compte Administratif 2017 du budget Eau et Assainissement**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Exploitation	128 291,14 €	164 363,37 €	36 072,23 €
Investissement	357 618,01 €	154 768,00 €	- 202 850,01 €
Report 2016 (exploit.)		134 686,34 €	
Report 2016 (Invest.)	37 763,51 €		
Restes à réaliser à reporter (exploit.)			
Restes à réaliser à reporter (invest.)			
<b>Total</b>	<b>523 672,66 €</b>	<b>453 817,71 €</b>	<b>- 69 854,95 €</b>

*Le compte administratif et le compte de gestion 2017 sont votés à l'unanimité.*

➔ **Présentation du Budget Primitif 2018 du service de l'Eau et Assainissement :**

Exploitation	Investissement	Total
335 698,00 €	338 398,00 €	674 096,00 €

Inscriptions au BP 2018 : branchements au réseau d'eau potable des nouvelles constructions, renouvellement progressif des compteurs et recherche des fuites.

*Le Budget Primitif 2018 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.*

➔ **Présentation du Compte administratif 2017 de la commune :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	484 733,00 €	537 260,58 €
Investissement	398 465,20 €	360 352,10 €
Report 2016 (Fonct.)	0 €	295 299,07 €
Report 2016 (Invest.)	0 €	42 719,52 €
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	142 259,31 €	77 566,23 €
Résultat cumulé Fonctionnement	484 733,00 €	832 559,65 €
Résultat cumulé Investissement	540 724,51 €	480 637,85 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 025 457,51 €</b>	<b>1 313 197,50 €</b>

*Le compte administratif et le compte de gestion 2017 sont votés à l'unanimité.*

→ **Présentation du Budget Primitif 2018 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
874 777,00€	577 371,00 €	1 452 148,00 €

Poursuite des restes à réaliser 2017 :

- Installation du terrain multisports sur l'ancien terrain de tennis
- Installation de toilettes sèches sur l'aire de pique-nique de Nora

Inscriptions 2018 en dépenses :

- Programme annuel de travaux de voirie : les 29 km de routes ont souffert.
- Isolation et fermeture de l'atelier communal
- Réfection de toitures

Le trésorier alerte les élus sur la future tension de la trésorerie communale durant le remboursement du prêt et les opérations engagées qui ont fait l'objet d'un accord de subvention de l'Etat : isolation extérieure de l'atelier, construction du terrain multisports et de toilettes sèches à l'aire de pique-nique, réfection de toitures. Le Maire propose d'avoir recours à un emprunt d'environ 90 000 € d'ici le mois de juin pour terminer l'année sereinement et terminer les projets en cours.

La commune doit rénover les logements communaux qui se libèrent rapidement pour éviter les temps de latence trop long.

*Le Budget Primitif 2018 de la commune est voté à l'unanimité.*

**Décisions du conseil**

→ La CCRV a engagé une consultation des entreprises pour l'étude de transfert de compétence eau potable/assainissement. Cette consultation est terminée. Lors du Conseil Communautaire du 30 mai 2017, la commune s'était opposée à la participation à cette étude, souhaitant garder la compétence Eau et Assainissement.

Le transfert de cette compétence à la communauté de commune a été reporté à 2020, et pourrait rester communale si 25% des communes, représentant 20% de la population de la communauté de communes, se prononcent contre un transfert avant le 1er juillet 2019.

L'ensemble du conseil décide de ne pas participer à l'étude proposée par la CCRV.

→ Le maire indique que l'entreprise Infinity bureautique a fait une présentation d'un écran numérique et tableau tactile. Ils proposent la location de cet écran pour un montant de 169€/mois.

Jean-Christophe Dye propose de trouver un tableau à l'achat qui reviendrait beaucoup moins cher.

L'ensemble du conseil décide de refuser la location de l'écran.

→ Gwladys Jourdan, employée en tant qu'agent administratif dans l'équipe municipale ne prolongera pas son contrat qui prend fin le 30 juin 2018. Il convient donc de lancer le recrutement d'un agent en CDD de un an pour la remplacer avec une période de tuilage à partir du 22 mai.

Le conseil approuve cette décision.

→ Le problème de la suppression des places de parking au profit du nouvel emplacement de la terrasse du bar-tabac-restaurant l'Ancolie sur la Place du Tilleul a été soulevé auprès de la mairie. Le maire rappelle que la terrasse a été temporairement déplacée le temps des travaux de rénovation de la mairie l'année dernière. La mairie a eu des retours très positifs de la propriétaire de l'Ancolie, mais

également des clients et des habitants qui fréquentent habituellement la Place car la terrasse est en retrait par rapport à la route et plus sécurisée.

Dans ce contexte, la mairie a réfléchi à une solution pouvant convenir aux utilisateurs, aux clients de tous les commerces et également aux personnes à mobilité réduite qui souhaiteraient se rendre en mairie. Les élus ont donc pris la décision en conseil municipal du 6 juillet 2017 de maintenir l'emplacement de la terrasse de l'Ancolie, tout en gardant un accès à l'Église et une place de parking à gauche. Deux places « minutes » seront également matérialisées devant la salle de réunion, sur l'ancien emplacement de cette terrasse.

Cette décision s'intègre dans une démarche globale visant à donner envie aux visiteurs et touristes de s'arrêter et de profiter de cette belle place au cœur du village. Le conseil espère qu'elle profitera à l'ensemble des commerçants.

Le conseil maintient donc le nouvel emplacement de la terrasse de l'Ancolie

### **Tour de table**

Philippe Desfeux indique que les travaux de voirie sur le chemin des Menuisiers doivent être relancé auprès de l'entreprise.

Virginie Dal Pra annonce que la troisième période des Nouvelles Activités Périscolaires se terminent avec Nolwenn Airieau en intervenante sur une activité poterie. L'exposition avec les créations des enfants sera en place à partir du 5 avril et pendant toutes les vacances scolaires dans le local commercial sous l'hôtel du Vercors.

Pour la dernière période des NAP, il n'était initialement pas prévu d'intervenir. Cependant la période est très longue et Bertrand Labet serait intéressé et nous lui avons demandé de proposer 4 dates en fin d'année.

Concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019, nous n'avons toujours pas de réponse de la part de l'éducation nationale.

Enfin, Marianne et Jean-Marc Reverbel souhaitent convenir d'un rendez-vous concernant le raccordement à l'assainissement collectif. Une date sera fixée au plus vite.

Gilles Breton informe les membres du conseil que le glissement de terrain le long de l'Adoin à Tourtre gagne du terrain. Il a alerté ENEDIS pour une sécurisation rapide de la ligne.

Jean Vignon s'excuse par avance pour son absence à la réunion du 4 avril avec les conseils municipaux de Saint-Julien et Rencurel.

**Le prochain conseil aura lieu le 30 avril ou 3 mai 2018**

*Secrétaire de séance : Laurent Benoit*